



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact :
M. Frédéric Mairy
Conseiller communal, chef du dicastère de l'économie,
des finances et de l'intégration sociale
☎ 032 886 43 99 📞 078 892 14 16

Une maîtrise des charges et de bonnes surprises permettent de boucler 2015 avec un record

Les comptes 2015 de Val-de-Travers affichent un bénéfice de 2,26 millions. Il s'agit du meilleur résultat de la commune depuis sa naissance, qui provient d'une bonne tenue des charges communales et d'éléments externes favorables, mais limités dans la durée. Dès lors, si la satisfaction est de mise, la prudence le reste aussi.

Dernier exercice complet de la deuxième législature, 2015 n'aura pas dérogé à la règle : ainsi qu'elle l'a toujours fait depuis la fusion, la commune de Val-de-Travers boucle ses comptes dans le noir. Avec un bénéfice de 2,26 millions de francs pour des charges totales de 72,9 millions, elle présente même le meilleur résultat de sa jeune histoire.

Ce bouclage contraste fortement avec le projet de budget, déficitaire pour 1,4 million de francs, abstraction faite du passage au principe d'échéance. L'écart s'explique par plusieurs facteurs qui ne pouvaient pas être anticipés.

Le premier est réjouissant : les charges de personnel et celles liées aux biens, services et marchandises, autrement dit les postes qui pèsent pour près de deux tiers sur ses charges et sur lesquels la Commune a la plus grande maîtrise, ont été particulièrement tenues. Elles sont inférieures de 820'000 et 150'000 francs par rapport au budget.

Le deuxième élément tient dans la mutualisation intercommunale du coût des services d'ambulances. Celle-ci améliore le résultat de 760'000 francs et produira des effets dans la durée. Les autres facteurs en revanche, qui découlent de décisions cantonales, verront leur impact



limité dans le temps. Il s'agit du maintien temporaire de l'actuelle clé de répartition de l'impôt sur les frontaliers (double effet positif de près de 2,4 millions de francs) et des récupérations fiscales sur les personnes physiques (écart de plus de 700'000 francs). Particulièrement bas, le service de la dette communale contribue également à améliorer les projections pour près d'un demi-million de francs, de même que la péréquation financière intercommunale, de 5,1 millions de francs, soit 100'000 francs de plus qu'escompté.

Nombreux défis à venir

S'il se réjouit de ce résultat record, qu'accompagnent une hausse de la fortune communale (31,6 millions, + 9,1%) et une diminution de la dette (56,1 millions, - 4,3%), le Conseil communal se garde bien de toute euphorie. Les bonnes surprises de 2015 ne sont pas appelées à se prolonger et le climat n'est pas au beau fixe.

Au contraire, la baisse des rentrées fiscales de l'exercice écoulé, qui concerne tant les particuliers que les entreprises, ne s'explique pas seulement par les réformes engagées, mais aussi par un contexte économique tendu. Les perspectives de croissance sont sombres et de nombreuses entreprises neuchâteloises s'apprêtent à vivre une année difficile.

Dans ce contexte, il apparaît indispensable de maintenir une politique prudente, tournée vers l'avenir pour mieux en affronter les obstacles. Il n'est pas inutile de rappeler ici que les collectivités publiques font face à des charges croissantes et que le Canton se trouve engagé dans un lourd programme d'assainissement, auquel les communes sont associées et qui pèsera fortement sur leurs finances au cours des années à venir.

Val-de-Travers, le 12 mai 2016
LE CONSEIL COMMUNAL

